



## ASSEMBLEE GENERALE DU 23 MAI 2013 PROCES-VERBAL

Le 23 mai 2013, à 19 heures, les membres de l'ADERA se sont réunis en Assemblée Générale à Milly-sur-Thérain sur convocation de la Présidente.

La Présidente constate que plus du quart des membres étant présent ou représenté, le quorum est atteint et l'assemblée peut valablement délibérer.

Il est passé à l'ordre du jour :

### **1 Rapport d'activité, bilan moral et quitus à la Présidente**

La Présidente expose l'activité de l'association pour l'année écoulée et présente son rapport moral dont le texte est intégralement reproduit ci-après :

#### RAPPORT D'ACTIVITE ET RAPPORT MORAL

Nous étions très nombreux lors de la dernière assemblée générale, le 3 février 2012. L'année allait être riche en événements puisqu'un nouveau plan d'exposition au bruit nous était présenté.

Jean-Baptiste Cervera nous avait alors confirmé son souhait de laisser la main après de nombreuses années au service de l'association. L'ADERA lui doit beaucoup. C'est donc moi qui ai été désignée pour prendre la suite, depuis le 16 février 2012.

Je travaille en concertation avec le conseil d'administration qui a été réuni 7 fois en 2012. Nous avons en outre eu de nombreuses réunions de travail en groupes plus restreints. A chaque réunion du conseil d'administration nous avons quelques adhérents non administrateurs qui viennent participer à nos échanges.

L'ADERA est également adhérente et membre du conseil d'administration du ROSO et de l'UFCNA. Nous participons donc à ce titre aux travaux de ces deux regroupements d'associations et notamment à la commission consultative de l'environnement de l'aéroport Charles de Gaulle.

#### PLAN D'EXPOSITION AU BRUIT ET PLAFONNEMENT

L'année 2012 a été particulièrement chargée. La discussion sur le plan d'exposition au bruit a été très âpre et la SAGEB a, dans la presse, fait passer des pages entières pour dénoncer l'action de l'ADERA.

- Les riverains ont été très nombreux à s'exprimer lors de l'enquête publique,
- nous avons adressé un courrier à l'ensemble des élus du Beauvaisis,
- nous avons distribué de nombreux tracts aux riverains

Cela n'a pas été suffisant pour infléchir la décision du préfet. Le PEB a été adopté et le plafonnement a été rejeté par la commission consultative de l'environnement.

J'ai vivement regretté que les élus des communes concernées par le plan d'exposition au bruit ne se soient pas mobilisés en faveur du plafonnement. Pourtant, 11 conseils municipaux sur les 19 concernés s'étaient prononcés en faveur du plafonnement lorsqu'ils avaient été consultés à l'été 2011. Cependant, le 10 juillet 2012, jour où la commission consultative de l'environnement s'est prononcée sur le plafonnement, seulement 3 communes sur les 11 étaient représentées (Laversines, Fouquenies et Fouquerolles). Où étaient les autres maires ? Qu'avaient-ils de mieux à faire ? Je les avais pourtant tous prévenus de la réunion, ils ne pourront pas dire qu'ils ne savaient pas !

Nous n'avons pas obtenu le plafonnement en 2012 mais nous ne sommes pas vaincus. Nous devons remettre la question à l'ordre du jour de la commission.



## PROCEDURES JURIDIQUES

Début août, nous avons déposé un recours contre l'arrêté approuvant le plan d'exposition au bruit, le dossier suit son cours devant le tribunal administratif. Nous attendons qu'une audience soit fixée.

Jean-Baptiste Cervera avait également déposé une requête au conseil d'état pour obtenir l'annulation de deux arrêtés concernant Roissy, le ministre les a retirés et le dossier est en bonne voie, il devrait se conclure rapidement, l'audience du conseil d'état se tenait le 22 mai, nous devrions avoir la décision rapidement.

Nous avons enfin déposé un recours gracieux contre le permis de construire délivré à Troissereux quelques jours avant l'approbation du plan d'exposition au bruit, pour des bâtiments situés dans une zone devant devenir inconstructible. Le maire de Troissereux a rejeté notre demande mais il semblerait que le projet ne soit pas mené à terme à la suite de notre action.

## GRANDS AXES POUR 2013

Aujourd'hui, une échéance importante arrive à grands pas et il faut la préparer : les élections municipales de 2014.

Je vous propose donc que l'objectif de l'ADERA pour 2013/2014 soit :

1. La reconnaissance de l'ADERA par (i) le dépôt d'un dossier de demande d'agrément « défense de l'environnement » et (ii) la reconnaissance de l'intérêt général de l'association au plan fiscal pour permettre la déductibilité fiscale des dons.
2. Le développement des adhésions. Nous avons baissé le montant de la cotisation pour 2013 car des adhérents nous ont indiqué que la vie était de plus en plus dure. Nous n'avions généralement qu'un seul adhérent par famille alors que tous les membres de la famille sont concernés par les nuisances et la protection de l'environnement. Nous espérons ainsi encourager l'adhésion de tous les membres d'une même famille.
3. Nous lancerons une campagne de tracts au début de la campagne pour les élections municipales. Il faudra de nouveau informer la population des risques de développement de l'aéroport et inciter les électeurs à poser des questions aux candidats sur leur position à cet égard. L'ADERA elle-même, au nom des adhérents des communes concernées, pourra également interpeler les candidats. Un candidat en faveur du « développement maîtrisé » ne fera rien pour empêcher le développement. Nous verrons combien sont en faveur d'un plafonnement du trafic.

Le risque de développement exponentiel de l'aéroport est grand. :

- En février 2012 Monsieur O'Leary, président de Ryanair, est venu à Beauvais. Il souhaiterait y créer un « hub » plateforme tournante. Il pourrait alors ouvrir une centaine de lignes supplémentaires. Le seul frein serait le couvre-feu. Il faut donc veiller à ce que le préfet ne revienne pas sur cet acquis.

- En outre, la compagnie Jetairfly vient d'ouvrir une première ligne à partir de Beauvais. C'est une filiale du groupe TUI, le plus grand voyageur au monde. Si l'essai est concluant, combien de lignes cette compagnie va-t-elle ouvrir au départ de Beauvais ?

- Le nouveau directeur de l'aéroport souhaite enfin accueillir des lignes régulières pour ne pas se limiter aux compagnies lowcost.

Il va falloir continuer à se battre et tous les adhérents sont invités à se manifester auprès de leurs élus pour faire valoir les arguments de l'ADERA.

Je remercie les membres du conseil d'administration pour leur travail régulier et les adhérents qui nous ont aidé à mettre les courriers sous pli, à distribuer les tracts ou encore ont assuré des permanences lors des brocantes. Un remerciement particulier à Vincent qui m'a aidée à mettre en forme le nouveau site Internet de l'ADERA.

**L'assemblée générale, à l'unanimité des membres moins une abstention, approuve le rapport d'activité et le rapport moral et donne quitus à la Présidente.**

## **2 Rapport financier, approbation des comptes**

Le Trésorier présente les comptes de l'année 2012. L'assemblée constate que les recettes proviennent intégralement des cotisations et dons des membres. L'exercice a dégagé un solde positif.



Les comptes sont reportés ci-dessous :

<b>RECETTES 2012</b>		
COTISATIONS	1 164,00	
DONS	101,00	
INTERETS 2012	109,82	
<b>TOTAL</b>	<b>1 374,82</b>	
<b>DEPENSES 2012</b>		
TIMBRES	504,03	LETTRE AUX ELUS
IMPRIMERIE/COPIES	175,38	
ASSURANCE	76,19	
COTISATIONS A DES ASSOCIATIONS	120,00	ROSO ET UFCNA
FRAIS DE REUNION	18,50	
<b>TOTAL</b>	<b>894,10</b>	
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE 2012</b>	<b>480,72</b>	

L'assemblée générale, à l'unanimité de ses membres, approuve les comptes de l'exercice 2012 et donne quitus au Trésorier.

### **3 Nomination des administrateurs**

La présidente informe l'assemblée de la démission de Monsieur Michel Prévost et le remercie pour son action au sein du conseil d'administration.

Le conseil d'administration étant renouvelé par tiers tous les ans, les trois administrateurs dont le mandat expire en 2013 sont Messieurs Christian Baby, Michel Carnel et Serge Brière. Ils sont tous les trois candidats au renouvellement de leurs fonctions.

En outre, huit sièges peuvent être pourvus pour de nouveaux candidats. Madame Françoise Mayadoux a informé la présidente qu'elle souhaitait intégrer le conseil d'administration. Aucune autre personne ne présente de candidature.

L'assemblée générale, à l'unanimité, renouvelle le mandat de Messieurs Baby, Carnel et Brière et nomment Madame Mayadoux aux fonctions d'administratrice.

### **4 Modification de l'article 1 des statuts**

La présidente expose à l'assemblée que l'ADERA a un objet large qui n'est pas limité aux riverains de l'aéroport de Beauvais-Tillé, bien que la protection des riverains demeure un objectif constant de l'association.

L'assemblée convient de mettre la dénomination de l'association en accord avec cet objet tout en conservant la référence à l'aéroport de Beauvais-Tillé qui reste déterminante.

Après discussion, l'assemblée générale décide de modifier la dénomination de l'association en gardant seulement le nom « ADERA ». La phrase « association de défense de l'environnement des riverains de l'aéroport de Beauvais-Tillé » est supprimée. L'assemblée générale retient la phrase de présentation ci-après, qui ne fait pas partie de la dénomination : « Pour la défense de l'environnement et contre les risques liés à l'aéroport de Beauvais-Tillé »

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.



## **5 Questions diverses**

L'assemblée débat des développements concernant l'aéroport de Beauvais-Tillé et fixe les objectifs de l'année à venir.

Un participant à l'assemblée met l'accent sur l'éclairage de l'aéroport, notamment du parking qui fonctionne toute la nuit, quand bien même l'aéroport est fermé. C'est une source de pollution lumineuse, visible de très loin (de La Rue Saint Pierre par exemple) et encore plus des voisins proches (Tillé, Morlaine). Cet éclairage, qui se justifie probablement pour des raisons de sécurité, n'est sans doute pas indispensable et pourrait être remplacé par d'autres moyens, rondes de gardiens, détecteur de présence, etc. L'éclairage nocturne, outre la consommation d'énergie inutile, entraîne une pollution lumineuse ayant une incidence sur la vie des animaux nocturnes.

Ce point sera soulevé avec les représentants de l'aéroport pour tenter d'y remédier.

La présidente fait une présentation figurant en Annexe 1 aux présentes.

Le Secrétaire fait une présentation figurant en Annexe 2 aux présentes.

Christian Baby fait une présentation figurant en Annexe 3 aux présentes.

L'assemblée générale s'est terminée à 22 heures 30.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal signé par la Présidente et le Secrétaire.

La Présidente, Dominique Lazarski

Le Secrétaire, Michel Carnel



**A.D.E.R.A.**

Pour la défense de l'environnement et contre les risques liés à l'Aéroport de Beauvais-Tillé  
[www.adera-association.com](http://www.adera-association.com)

BP 8  
60112 Milly-sur-Thérain  
06 30 82 65 93

## **ANNEXE 1**



**A.D.E.R.A.**

Pour la défense de l'environnement et contre les risques liés à l'Aéroport de Beauvais-Tillé  
[www.adera-association.com](http://www.adera-association.com)

BP 8  
60112 Milly-sur-Thérain  
06 30 82 65 93

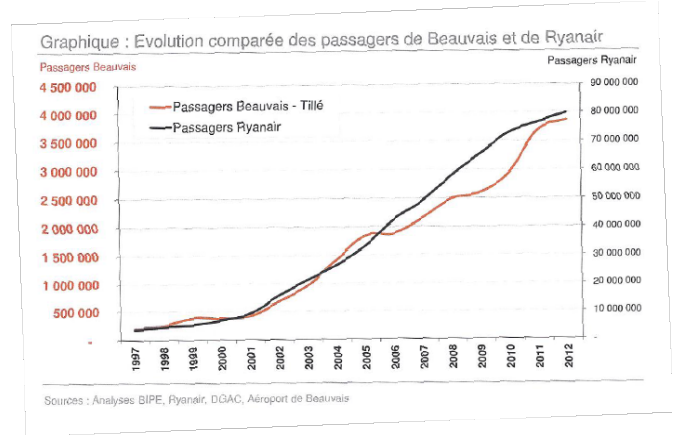
## **ANNEXE 2**



## Points d'analyse présentés par le secrétaire :

« Pas besoin de plafonnement, l'aéroport a sa limite naturelle ! » Selon la Sageb

Les courbes liées du tableau ci-joint montrent que le développement ne dépend pas de l'aéroport

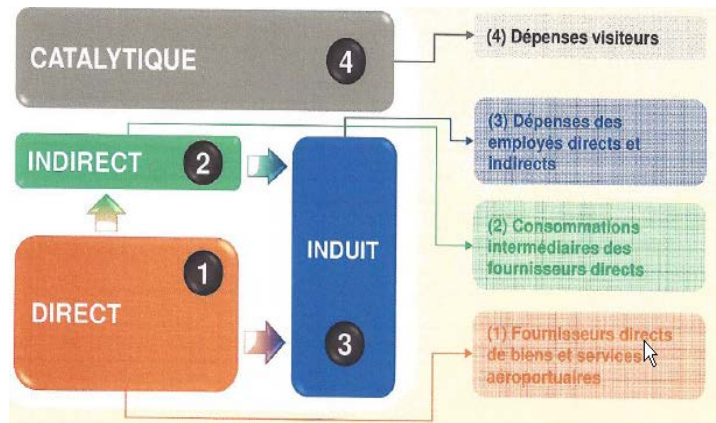


## Un calcul d'effet économique sans pareil, mais sans réciproque

L'effet induit est essentiellement une reprise de l'effet direct, tant qu'à faire, on pourrait ne pas s'arrêter là.

Ces emplois ne prennent-ils pas la place d'autres emplois concurrents ?

L'effet catalytique, le plus important est essentiellement (96%) «dans la capitale et en Ile de France» et pourquoi n'apparaît pas l'exportation catalytique réciproque ?



Aéroport	Unités de trafic	Production directe par UT (en euros)	Dépenses visiteurs par UT (en euros)
Paris - Charles De Gaulle (CDG, 2010, Qualité de l'étude : ★ ★ ☆)	78 709 762	248	99
Paris - Orly (ORY, 2010, Qualité de l'étude : ★ ★ ☆)	26 230 149	274	97
Nice (NCE, 2007, Qualité de l'étude : ★ ☆ ☆)	10 476 493	54	142
Marseille (MRS, 2009, Qualité de l'étude : ★ ☆ ☆)	7 777 652	52	99
Toulouse (TLS, 2007, Qualité de l'étude : ★ ☆ ☆)	6 661 738	57	100
Bâle (BSL, 2008, Qualité de l'étude : ★ ★ ☆)	4 649 840	298	253
<b>Beauvais (BVA, 2011, Qualité de l'étude : ★ ★ ☆)</b>	<b>3 677 794</b>	<b>26</b>	<b>92</b>
Bordeaux (BOD, 2007, Qualité de l'étude : ★ ☆ ☆)	3 463 205	99	92
Nantes (NTE, 2003, Qualité de l'étude : ★ ☆ ☆)	2 106 076	64	57
Montpellier (MPL, 2011, Qualité de l'étude : ★ ★ ☆)	1 344 526	130	231
Perpignan (PGF, 2010, Qualité de l'étude : ★ ★ ☆)	370 565	126	214
Carcassonne (CCF, 2011, Qualité de l'étude : ★ ★ ☆)	200 000	100	100

## Du déplacement utile au futile

Comparaison de valeur ajoutée indique le mauvais élève :

Production :

Paris Roissy : 248 € par UT, Beauvais 26 par UT : le plus faible

pour une dépense visiteur identique :

Paris Roissy 99€/UT, Beauvais 92 €/UT



## ***Un patrimoine immobilier qui ne se dévaloriserait pas !!!***

Certes avec :

Des références antérieures au développement

Une influence de la demande extérieure très forte.

Une proximité urbaine immédiate

« On ne peut trouver que ce que l'on cherche »

*A deux maisons identiques dont l'une d'elle est sous les trajets d'avion, devinez celle qui s'achète ?*

La comparaison reste à faire dans la périphérie Beauvaisienne.

L'animateur présente alors les photos de maisons, prises dans une petite zone urbaine, soumise aux nuisances. Elle sont soit habitées temporairement, soit à louer, soit avec les volets clos en plein jour, ou entrebaillés ; un environnement qui montre les réflexes de protection et de souffrance d'habitants restant par nécessité, attachés à leur propriété ou lieu d'emploi. Puis il chiffre l'impact financier public et privé, dans une commune sous PEB, frappé en plein centre bourg, d'interdiction de construction ou de développement des habitations présentes.

## ***La pollution présentée par un membre du conseil*** (Christian Baby)

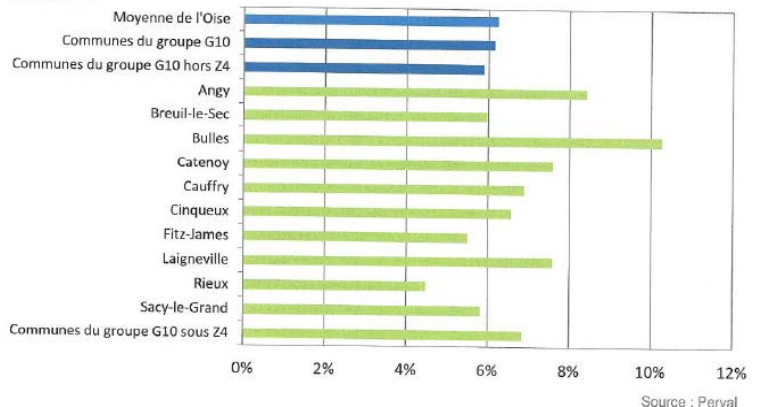
### **Rappel des principaux polluants**

- les oxydes d'azote (Nox=NO<sub>2</sub>+NO),
- le monoxyde de carbone (CO)
- des hydrocarbures imbrûlés (HC)
- composés organiques volatiles (COV) dont le benzène,
- des suies - vocable retenu par l'industrie pour les particules fines (PM),
- du dioxyde de soufre (SO<sub>2</sub>), de la vapeur d'eau (H<sub>2</sub>O), du dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)
- l'ozone (O<sub>3</sub>), non émis directement, mais résultant de réactions photochimiques entre les NO<sub>x</sub>, HC et COV.

### **Les pollutions se produisent à 3 niveaux**

- La pollution locale directe :  
Elle affecte les populations riveraines, comporte du CO, des hydrocarbures imbrûlés, des COV, NO<sub>x</sub> et des particules fines.  
Fort impact sur la santé publique.
- La pollution d'altitudes intermédiaires :  
Le dioxyde de soufre (SO<sub>2</sub>) induisant les pluies acides, et de réactions photochimiques dont les précurseurs sont les NO<sub>x</sub> et les HC et COV générant de l'ozone troposphérique, qui va aussi jouer un rôle au niveau global.
- La pollution globale,  
Avec un phénomène majeur : l'effet de serre lié aux émissions de dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), aux traînées de condensation, aux Nox.

Taux de croissance annuel moyen du prix de vente des maisons anciennes par communes du groupe G10







## **Les pollutions et pathologies**

Les effets de la pollution sont liés à une action toxique sur les cellules et à une inflammation des muqueuses.

Elle augmente la sensibilité des voies respiratoires aux infections et aux allergies.  
Les effets peuvent se manifester à long terme par cumul des niveaux de pollution

Comme pour le bruit, les études démontrent le rôle joué par la pollution atmosphérique dans les problèmes de santé publique.

*Circuits de chargement et écoulements jusqu'au vide-vite*

Le nombre d'hospitalisations d'enfants de moins de 6 ans pour asthme en Île-de-France a augmenté de 6 entre 2005 et 2006.

15  
%

Le kérosène est proche du gazole quant aux émissions

hydrocarbures imbrûlés et COV sur la proximité aéroportuaire et bien sûr NOx et particules fines (PM)....

Les chercheurs Néerlandais et Canadiens de l'équipe M Bauer publient :

« Il existe bien une relation quantitative entre l'ensemble des affections citées et l'exposition à la pollution ».

Le risque d'apparition de l'asthme, grippe, bronchite, infections ORL, eczémas, maladie invalidante, est majoré de 30 % par rapport aux enfants vivant en milieu sain.

Les particules fines et NOx caractérisent la pollution liée au trafic aérien ; elle est similaire au diesel avec un risque cancérigène.

Cette similitude est soigneusement ignorée pour ne pas affoler les populations survolées qui y sont exposées quotidiennement.



**A.D.E.R.A.**

Pour la défense de l'environnement et contre les risques liés à l'Aéroport de Beauvais-Tillé  
[www.adera-association.com](http://www.adera-association.com)

BP 8  
60112 Milly-sur-Thérain  
06 30 82 65 93

## **ANNEXE 3**